



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 31 JUILLET 2015**



## Moins de courrier, plus chers les timbres

La Poste a annoncé jeudi que les tarifs du courrier augmenteraient de 3,6 % en moyenne au 1er janvier 2016 pour compenser la « baisse continue des volumes » de plis expédiés, ce qui portera l'affranchissement d'une lettre prioritaire à 80 centimes. PHOTO DR

# La route de Cognac à Bozhou est ouverte

**JUMELAGE** Michel Gourinchas et son homologue chinois Wang Yiguang ont signé, hier matin, la charte entre les deux villes

**DIDIER FAUCARD**

d.faucard@sudouest.fr

**D**e franches poignées de mains, des sourires, des chansons, des cadeaux... L'heure était aux réjouissances, hier matin à l'hôtel de ville. Et pour cause puisqu'une délégation de la ville de Bozhou (province de l'Anhui), menée par son maire Wang Yiguang était présente pour finaliser l'accord de jumelage avec la cité des eaux-de-vie et signer la charte.

« C'est un jour exceptionnel, lançait Michel Gourinchas. Depuis quelques années, on se posait la question d'un jumelage avec une ville chinoise, sans avoir d'ailleurs d'idée précise sur la ville avec laquelle nous pourrions nous jumeler. »

Pourquoi la Chine ? Naturellement parce que L'Empire du milieu est l'un des principaux marchés du cognac, « mais aussi parce que les Chinois sont de plus en plus nombreux à venir dans notre ville, qu'un lycée de Cognac dispense l'apprentissage du chinois et aussi par curiosité, l'envie de connaître et comprendre le mode de vie, la culture chinoise et comment ils appréhendent le défi écologique de la planète », précisait le maire.

## **3 000 ans d'existence**

Et pourquoi Bozhou ? « Parce que c'est la seule ville qui nous ait répondu et que nous avons aimé sa pro-



**La poignée de main entre Michel Gourinchas et Wang Yiguang au moment de la signature.** PHOTO D. F.

position concrète de jumelage bien pensée et travaillée. » Un jumelage que Michel Gourinchas appelait de ses vœux fructueux tant sur le plan économique que culturel, au travers notamment d'échanges de lycéens et étudiants.

Voilà donc Cognac, « mariée » à une cité fondée il y a 3 007 ans, d'une superficie de 8 200 km<sup>2</sup> et forte de 6 340 000 habitants. Une ville de culture qui a vu naître de nombreux philosophes comme Lao Tseu, rappelait Wang Yiguang. Bozhou étant également connue comme le pays natal de l'herboristerie médicinale chinoise et la ville est toujours, « le plus grand centre mondial de commerce d'herboristerie chinoise ». Et c'est aussi le berceau de la distillation de l'alcool

blanc de Chine, « il y a 80 entreprises qui réalisent cette distillation dans la ville », indiquait le maire chinois. La délégation comprenait d'ailleurs la présence de Liang Jin Hui, patron de la plus célèbre marque Gujing Gong. Wang Yiguang suggérant même l'hypothèse d'une collaboration éventuelle avec la maison de négoce Martell.

À voir, mais les bases d'échanges entre les deux cités sont posées. Il ne reste plus qu'à les exploiter, les élargir. « Un jumelage est comme une relation amoureuse qui se développe entre deux jeunes gens. C'est parfois inexplicable », lançait Wang Yiguang, en évoquant la rencontre entre les deux villes. Mais cela donne parfois de belles histoires d'amour.

## Tous à vos pinceaux !

### ■ CHÂTEAUBERNARD

**Deux randonnées à vélo.** L'AS Verriers cyclotourisme organise deux randonnées à vélo dimanche 9 août. Départ à 8 heures devant l'usine Verallia. Un circuit de 57 km, et un autre de 90 km.

**Réunion des Alcooliques anonymes.** Ils organisent une réunion tous les mardis sans exception, à la maison des associations, 14 rue Pierre-Pinard. Le 4<sup>e</sup> mardi du mois les rencontres sont ouvertes à la famille, aux amis, aux professionnels de santé, etc.

Contact : 0 820 32 68 83.

La Ville de Châteaubernard reconduit ses rendez-vous peintres de chez nous. C'est sur le thème Charente, ma douce que les participants laisseront libre cours à toute leur créativité. Les inscriptions ouvertes depuis le 3 juillet se clôtureront le 19 septembre. Pour rappel, les amateurs de peinture disposeront de deux semaines pour réaliser leur tableau, soit du samedi 19 septembre au samedi 3 octobre. Le concours est ouvert aussi bien aux enfants qu'aux adultes, chacun œuvrant dans sa catégorie.

Une exposition divulguera les toiles et permettra de décerner les coups de cœur du jury et du public avec de jolis cadeaux à la clef (du matériel de loisirs créatifs pour les plus jeunes, un stage découverte chez un artiste charentais pour le coup de cœur du jury adulte et un livre d'art pour le coup de cœur du public adulte).

Renseignements à la médiathèque au 05 45 32 76 76 ou sur le site de la ville [www.ville-chateaubernard.fr](http://www.ville-chateaubernard.fr).

## Jouer au tennis tout l'été



**Les joueurs de tennis se sont repliés au plateau couvert des Pierrières vendredi soir en raison du mauvais temps.** PHOTO DR

La saison n'est pas terminée pour le club de tennis castelbernardin. Stéphanie Nadal-Berthélémy, monitrice, profite de la saison estivale pour relancer la pratique du tennis. Depuis le 13 juillet et ce jusqu'au 28 août, des séances d'initiation ou de perfectionnement sont proposées à raison d'une à trois séances d'une heure par semaine,

tarifiée chacune cinq euros. Les cours sont ouverts aux adultes et aux enfants dès 4 ans. Stéphanie Nadal-Berthélémy peut compter sur le soutien de David Gathelier évoluant en équipe masculine 1 et de Benoît Baudry et ses fils pour l'encadrement.

Inscriptions au 06 20 64 89 39.

TGV

## Angoulême gagne deux directs avec Paris mais espère encore mieux

La rencontre avec Guillaume Pépy a fait bouger les lignes. Le 21 juillet, en sortant du bureau du patron de la SNCF, Jean-François Dauré, président de GrandAngoulême, et Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême, avaient bon espoir. Il semble qu'ils ont eu raison d'y croire. Hier, par téléphone Jean-François Dauré a reçu la contre-proposition de la SNCF concernant les futures dessertes LGV à partir de juillet 2017 à Angoulême. Et s'il ne sautait pas encore de joie, il avait un peu retrouvé le sourire.

Les deux avancées majeures sont deux TGV directs avec Paris. Un au départ d'Angoulême à 7h21 pour une arrivée à 9h08 à Montparnasse. Un autre au départ de Montparnasse à 17h19 pour une arrivée à Angoulême à 19h09. «Le train du matin est un nouveau train, celui de l'après-midi était un direct pour Bordeaux qui fera halte à Angoulême», détaille le président de GrandAngoulême. A noter aussi, «mais c'est anecdotique» que la SNCF crée une liaison directe avec Massy dans la journée avec un train Ouigo (TGV low-coast).

Une avancée positive mais insuffisante pour

l'élu qui rappelle que la demande faite par le territoire prévoyait un aller-retour direct le matin et un aller-retour direct le soir. Il manque donc deux liaisons. «On va négocier avec l'agglomération bordelaise pour faire arrêter un Paris Bordeaux direct du matin, prévoit Jean-François Dauré, ce qui permettrait aussi d'avoir un train pour Bordeaux plus tôt». Et pour le soir, «on va demander à ce qu'un Bordeaux Paris direct s'arrête en fin d'après-midi».

Dit comme ça, ça à l'air simple. Et même si Alain Roussat, le président (PS) de la Région Aquitaine et candidat à la future grande région peut céder aux demandes de la tête de liste PS aux régionales en Charente, puisque c'est lui qui était à l'origine de la réunion avec Pépy, il va aussi falloir convaincre Alain Juppé. C'est là que «le territoire doit avancer uni», espère Jean-François Dauré, qui compte sur les bonnes relations entre Xavier Bonnefont et le maire de Bordeaux pour aboutir à une solution qui conviendrait à tout le monde. «Nous avons encore jusqu'à fin août pour aboutir.»

R. T.

# Les nouveaux responsables des secours font le tour des casernes

Le nouveau président du Sdis Jérôme Sourisseau et le nouveau directeur le colonel Jean Moine ont pris le pouls du terrain.



Le nouveau président du service d'incendie et de secours Jérôme Sourisseau et le nouveau directeur, le colonel Jean Moine, ont achevé hier à Confolens leur tournée des casernes charentaises. Ici avec la sous-préfète Murièle Boireau.

Photo Phil Messelet

Amandine COGNARD  
a.cognard@charentelibre.fr

Deux nouveaux visages viennent de s'installer à la tête du service d'incendie et de secours (Sdis) de Charente. Le vice-président du Conseil départemental, Jérôme Sourisseau vient d'être nommé par le Conseil d'administration du Sdis. Le colonel des pompiers Jean Moine, qui officiait jusqu'alors en Haute-Garonne a été muté en Charente depuis le 1<sup>er</sup> juillet.

Pour prendre en main leur nouvel outil de travail, les deux hommes ont voulu commencer par une immersion au cœur du terrain. Pendant cinq journées, ils ont visité ensemble les 27 centres de secours du département et rencontré tous les chefs de centre.

Bilan ? «Le département dispose de bonnes infrastructures, de bñn matériel bien entretenu – les engins ont en moyenne 12 ans – et de pompiers bien formés et motivés», assurent l'élu et le fonctionnaire. Dans chacune des cinq compa-

gnies du département: Angou-

lême, Cognac, Confolens, Ruffec et La Couronne, ils ont également invité les élus locaux à venir à leur rencontre. «Depuis les dernières élections, il y a beaucoup de nouveaux maires, nous voulions nous présenter à eux, leur décrire le fonctionnement du Sdis, mais aussi leur rappeler leur rôle dans la chaîne opérationnelle des secours», explique le colonel Jean Moine. Depuis que le Sdis est devenu une compétence du Département et non plus des communes, «les premiers édiles se sentent un peu moins concernés. N'osent pas toujours prendre la place qui leur est due», estime-t-il. Dans chaque caserne, dix à trente maires ont répondu à l'invitation. Diaporama à l'appui, le colonel insiste: «le maire est le directeur des opérations de secours. Sur une intervention, il doit travailler en binôme avec le commandant des opérations de secours, qui, lui, est un pompier. Si l'opération devient d'une ampleur trop importante, alors, le Préfet peut choisir de se substituer au maire.»

Cette tournée des centres de se-

cours achevé, les deux nouveaux responsables des secours charentais vont pouvoir se mettre au travail. Leurs priorités ?

«Il faut avant tout renforcer le volontariat», affirme Jérôme Sourisseau. Avec 857 sapeurs-pompiers volontaires, pour 249 pompiers professionnels, la Charente a enrayé la chute vertigineuse du nombre de volontaires d'il y a quelques années, «mais il ne faudrait pas moins de volontaires, assure le nouveau président. La moyenne d'âge des volontaires est assez élevée dans certains centres et la disponibilité en journée n'est pas suffisante partout». Il compte dès la rentrée mettre en place des actions dans les lycées, dans les entreprises, pour tenter de motiver des jeunes.

«Ce sera une préoccupation constante», confirme le directeur qui compte également s'attaquer au délicat dossier des finances. «Car, comme toutes les collectivités en ce moment, nous devons, nous aussi, maîtriser au mieux nos dépenses».

# Solidarité Paysans débordée par les appels à l'aide

L'association subit de plein fouet les conséquences de la crise agricole. Le nombre de dossier a explosé ces dernières années.



Jacques Tourainne (gauche), Pascal Valey (centre) et Hervé Déliquet (droite) aident du mieux qu'ils peuvent les agriculteurs à faire face à la crise. Photo Philippe Messelet.

Jack FEREDAY  
j.fereday@charentelibre.fr

«**O**n n'en peut plus... on est débordés!» Après les syndicats d'agriculteurs, c'était au tour des bénévoles de Solidarité Paysans de tirer la sonnette d'alarme au siège de leur association, hier à Ruffec. Depuis 25 ans, le collectif accompagne et conseille les agriculteurs en difficulté dans leurs démarches juridiques et administratives. Mais ses bénévoles se sentent de plus en plus impuissants. «Depuis cinq ans, on est passés d'une quarantaine de dossiers par an à au moins 70, et les appels ont doublé!», explique Hervé Déliquet, vétérinaire de l'association et ancien éleveur de brebis à Bregueuil. «Et les dettes ne sont plus les mêmes: aujourd'hui on parle de 100 000 € en moyenne! On a de plus en plus de mal à éviter la liquidation.» En cause, les prix de la viande et du lait, dénoncés d'une même voix ces dernières semaines par les syndicats d'éleveurs. «Sur quinze ans, le prix du bœuf en supermarché a augmenté de 40%, mais aux producteurs, on l'achète presque au même prix», explique Hervé Déliquet. «Les grandes surfaces font couler la production française, mais ils s'en fichent, ils iront la chercher ailleurs!» En cause, des prix trop bas, donc, mais trop instables également:

«Pour aider les éleveurs à établir un plan de redressement, on s'appuie sur les prix, mais ils n'arrêtent pas de changer!», déplore Jacques Tourainne, bénévole depuis 10 ans. «Aujourd'hui on n'y arrive plus!» Derrière les chiffres, la crise a aussi un visage humain, celui des familles confrontées à des problèmes personnels graves, à l'origine de 30% des appels à l'aide. «Ils travaillent 12 heures par jour pour au final vivre du RSA. Vous vous rendez compte?», s'indigne Hervé Déliquet, qui a connu plusieurs cas de suicide. «Quand ils vont mal, on essaye de les orienter vers un médecin.» Aujourd'hui, les bénévoles de Solidarité Paysans ont eux aussi besoin d'aide, et viennent de faire un stage avec un psychologue. «Le problème des prix nous dépasse», résume Jacques Tourainne. «On est confrontés à une vraie détresse, à laquelle on ne peut pas toujours remédier, et c'est difficile.»

■ La Charente est mal classée en terme de bon vivre ■ C'est un baromètre publié par le journal Les Echos qui le dit ■ Les habitants défendent leur département.

# Bon vivre: les Charentais réagissent



Selon ce baromètre, il fait globalement bon vivre dans les villes autour des Alpes et de l'ouest, beaucoup moins dans le nord et en Charente. Vous avez été nombreux à réagir sur le site de CL.

## Les atouts de la Charente selon vous

Il y a d'abord la douceur de vie et la situation géographique. **Eric Forget** apprécie «les paysages très vallonnés. À 1h de la mer et 3h de la montagne, la baignade et le ski sont facilement accessibles.» **Bi-dule**, visiblement amateur de bonne chère, le résume bien: «À 1h30 de tout en voiture: mer (les fruits de mer, baignade...), les îles (Oléron, d'Aix ou Ré), la Dordogne (cèpes, foie gras...), Bordeaux et La Rochelle (foot, rugby...et les soldes pour madame).»

C'est la diversité de paysages qui

”  
Charentais,  
vous ne connaissez  
pas votre bonheur!

séduit **John Doe**: «La Charente est un département formidable quand on s'y intéresse un tant soit peu. Avec un paysage tout en contraste entre les vignes du cognaçais et les paysages verdoyants du confolentais. François Mitterand disait de notre département "La Charente n'est pas la France, mais j'aimerais que la France soit comme la Charente". C'était fort bien résumé.» **Abel** pointe aussi «l'argument campagne/champêtre/calme,

idéal quand on recherche la tranquillité et à s'isoler. Y'a des petits coins bien sympas.»

## Un amour mitigé

Autre argument pour plusieurs lecteurs: le coût de la vie raisonnable. **Abel**: «Les prix aussi, globalement en comparaison avec d'autres régions. On a un réseau de magasins suffisant, avec des prix assez intéressants et on trouve à peu près de tout.»

**Doms** nous livre une véritable ode à la Charente: «Pur Méditerranéen, en Charente depuis exactement 25 ans, je ne suis pas près d'en partir. J'aime son côté rural, sa douceur de vivre, ses paysages bucoliques (la Charente était appelée au XIX<sup>e</sup> siècle la "Toscane française"!), son architecture, son histoire, sa proximité avec

*l'océan, Bordeaux et Poitiers.»*  
 Et mention spéciale à **Vincennes Bastille**: «*Parisienne d'origine charentaise, je viens pour la première fois sur ce forum pour dire que j'aime la Charente et plus particulièrement, la Charente limousine, campagne généreuse et authentique. Quand je prends le métro bondé de monde, matin et soir pour me rendre au travail, je pense au calme de la Charente et me remonte le moral en me disant que j'y retournerai bientôt. Charentais, vous ne connaissez pas votre bonheur!*»

**Vb** est plus mitigée: «*Je vis en Charente depuis 2.5 ans, je trouve les Charentais très accueillants. Le climat est agréable, et les paysages beaux. Il est facile d'y pratiquer des activités sportives. Mais il est parfois difficile d'obtenir certaines informations en temps et en heure.*

*Par exemple je n'ai pu obtenir le programme des Nuits romanes qu'une semaine après leur lancement! Un autre point m'interpelle: l'accessibilité à Angoulême. Nous sommes près de tout, mais quelle galère pour rejoindre Poitiers, Limoges, Périgueux ou La Rochelle.»*

### Ses faiblesses

Gros points noirs: l'emploi et surtout le chômage. **Abel**: «*l'emploi, y'a vraiment rien, et le peu d'offres qu'il y a, les types veulent du bac +15. Autant dire que vu le taux de chômage, c'est pas près de s'arranger. On veut pas former, mais on veut des super profils qui bossent pour des cacahuètes.»*

Second hic, la mentalité, pointée par de nombreux internautes comme **Noha**: «*Où que vous alliez, qui que vous rencontrez, vous ne trouvez que des gens fort*

*désagréables, pas aimables, surtout pas courtois.»* **Gégé** enfonce le clou: «*La plupart des Charentais sont froids, trop perso, pas souriants et ne parlons pas du comportement sur la route.»*

Pour **Abel**, c'est le tourisme, «*pas assez développé*», qui pêche: «*tout est annoncé trop tard, voir après que l'événement soit passé*», **Gégé** regrette un «*département de retraités qui bouge très peu, une économie en berne, malheureusement l'emploi va avec.*»

**Fantomas**: «*Pour rien au monde je ne quitterais ma Charente. Mais Angoulême est une ville morte. Promenez-vous le dimanche, et vous avez l'impression d'être dans une ville fantôme. Il n'y a rien, pour attirer les gens en centre ville à part le cinéma.»*

## L'image



## Cognac ouvre une voie vers la Chine

Hier matin, journée internationale de l'amitié, le maire de Cognac, Michel Gourinchas, et Wang Yignaney, son homologue de Bozhou, ville berceau de la distillation d'alcool blanc de Chine, située au sud de Pékin, ont officiellement signé la charte de jumelage entre les deux-cités. La cérémonie s'est tenue dans la salle des mariages de l'hôtel de ville, en présence de nombreux invités. Après les traditionnelles remises de présents, le rendez-vous s'est conclu en chant et musique avec un mini-récital en mandarin donné par Lillian, Olivia et Lucie, trois élèves du lycée Beaulieu, seul établissement cognaçais à dispenser cette langue. Cognac est la première ville du Poitou-Charentes jumelée avec une cité de l'empire du Milieu (Photo G.B.).

## Sortie «100% Chlorophylle» alléchante et gourmande



Le chef Jean-Pierre Rafenaud a concocté un repas plancha pour vingt-sept convives.

Photo CL

**V**ingt-sept convives se sont attablés hier vers midi, sous les frondaisons du parcours de santé du Breuil, juste à côté des Jardins familiaux, pour goûter aux plaisirs d'un déjeuner cuit à la plancha, dans les règles de l'art, par Jean-Pierre Rafenaud, le chef des «Gourmets Gourmands». Auparavant, Raymond Valente, le président de «Nature et Jardinage», l'association en charge des jardins, et Jean-Pierre Rafenaud, ont guidé les visiteurs sur les parcelles cultivées. Des visiteurs invités à participer à la cueillette des poivrons, aubergines, courgettes, oignons et tomates que le chef Rafenaud devait ensuite faire rissoler à la plancha, pour accompagner des magrets de canards marinés dans une sauce de soja au miel. «J'interviens sur cette animation avec mon matériel à la demande de GrandCognac. Planchas gagnées à différents concours de cuisine», a confié le chef Rafenaud. Au dessert, éga-

lement cuit à la plancha: compotée de poires, pêches, mangues, melons, agrémentée d'un miel de tilleul et de vanille.

Cette sortie «100% Chlorophylle» très alléchante, inscrite parmi d'autres, au programme élaboré par GrandCognac pour la saison estivale, faisait appel à deux associations locales complémentaires. A ceci près que «Gourmets Gourmands», l'association que Jean-Pierre Rafenaud a fondée en 2007, basée sur des échanges culinaires et des rencontres avec des chefs de cuisine réputés, a émigré à Cognac, bien que toujours légalement domiciliée à Châteaubernard. «L'idée qui présidait à cette sortie était d'ordre pédagogique, en rapport avec la cuisson à la plancha», a commenté Emilie Frioux, chargée d'animations à GrandCognac, qui était assise à table en face de Pascale Ordonnaud, autre cheville ouvrière de la collectivité territoriale.

# Sans permis: simple amende en vue

La conduite sans permis ou sans assurance en constante hausse



Source : Observatoire national interministériel de la sécurité routière



INFOGRAPHIE CL

■ La conduite sans permis ou sans assurance pourrait être sanctionnée d'une amende et non d'un passage au tribunal, selon un projet présenté aujourd'hui ■ Les associations de sécurité routière sont indignées par le texte

**C**onduire sans permis ou sans assurance ne sera bientôt plus un délit mais une contravention, passible d'une simple amende: c'est ce que prévoit un projet de

loi du ministère de la Justice, qui a déclenché un tollé unanime des associations de sécurité routière. Le texte doit être présenté aujourd'hui en conseil des ministres. Mais la révélation hier de ce volet du projet de Christiane Taubira sur «La Justice au XXIe siècle» a provoqué de vifs débats. Actuellement, la conduite sans permis est passible d'un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende.

Selon ce texte, lorsque les faits «seront constatés pour la première fois» et à l'exception «de certaines circonstances» (alcoolémie, pas de ceinture...), l'automobiliste ne devra plus s'acquitter que d'une amende de 500 euros (400 euros immédiatement, 750 euros avec majoration).

«Lorsque ces faits seront commis de façon renouvelée dans un délai de cinq ans, ou commis en

”  
Ça coûtera moins cher de prendre une «prune» que de prendre une assurance !

même temps que d'autres infractions ou par le conducteur d'un véhicule de transport de personnes ou de marchandises, ils continueront de constituer des délits», précise le texte.

Et, dans ces cas-là, les sanctions seront même aggravées: deux ans de prison et 30.000 euros d'amende pour un défaut de permis, et deux mois pour un défaut d'assurance (contre une amende aujourd'hui).

Dans l'exposé des motifs de la loi, la Chancellerie, qui s'est refusée à tout commentaire, explique que ces nouvelles mesures «permettront d'assurer une répression automatique» ainsi qu'une «sanc-

## «Calamiteux», «stupide», «pousse-qu-crime»

Chez les associations de sécurité routière, en revanche, le texte suscite une rarissime unanimité contre lui, alors que la mortalité routière est repartie à la hausse en 2014 (3.388 morts, +3,5%) pour la première fois en douze ans. «C'est le pire des messages que l'on peut envoyer, un projet de loi calamiteux, pathétique», qui démontre «que la sécurité routière n'est pas la priorité du gouvernement», déplore la présidente de la Ligue contre la violence routière, Chantal Perrichon. «La ministre ne réalise pas la conséquence. Espérons que le Parlement en réalisera la gravité.» Pour son habituel opposant, le

directeur général de l'association 40 millions d'automobilistes, Pierre Chasseray, «c'est un texte stupide et incompréhensible». «Ça coûtera moins cher de prendre une 'prune' que de prendre une assurance! Et vu qu'il y a de moins en moins de policiers au bord des routes, la probabilité d'être pris est faible», ajoute-t-il. «C'est un relâchement alors qu'on constate une augmentation du nombre de personnes conduisant sans permis et sans assurance», estime respectivement à 500.000 et 750.000 personnes. «Est-ce que si les tribunaux sont pleins de cambrioleurs, on ne sanctionnera plus les cambrioleurs?» lance-t-il.

«Une excellente nouvelle pour les automobilistes et pour les délinquants, une très mauvaise nouvelle pour la sécurité routière», résume l'avocat Rémy Josseaume, qui défend les usagers de la route. «C'est complètement irresponsable, c'est un pousse-au-crime. La conduite sans permis ou sans assurance est un fait intentionnel. Ceux qui hésitent à le faire en se disant «c'est grave, je risque un casier, de la prison avec sursis» n'hésiteront plus. On perdra aussi la valeur pédagogique de passer devant un juge. Et griller un feu rouge sera plus lourd puisqu'on encourt 750 euros d'amende, une perte de points et une suspension de permis.»

tion plus rapide et plus systématique». Elles permettent également de simplifier les procédures et désengorger les tribunaux. «La répression des infractions routières occupe très largement les tribunaux correctionnels au point que certains parquets sur-

chargés ne les traitent que de façon standardisée, sans pouvoir se préoccuper du suivi ou de l'efficacité de la réponse apportée», confirme le Syndicat de la magistrature (SM), estimant que le projet va dans le bon sens même s'il est trop «homéopathique».

«Le caractère dissuasif des poursuites est illusoire» et «les sanctions administratives, avec la certitude d'une sanction induite par des contrôles plus fréquents, constituent des réponses plus adaptées», assure ce syndicat de gauche.

## La Poste Le timbre plus cher, Colissimo moins coûteux

La Poste a annoncé hier que les tarifs du courrier augmenteraient de 3,6% en moyenne au 1er janvier 2016, pour compenser la «baisse continue des volumes» de colis expédiés, ce qui portera l'affranchissement d'une lettre prioritaire à 80 centimes. Dans le détail, le prix de la lettre à timbre vert passera de 0,68 à 0,70 euro tandis que celui de la lettre prioritaire à timbre rouge grimpera de 0,76 à 0,80 euro. Pour atténuer cette hausse sur les lettres, La Poste a décidé une baisse pour les Colissimo des particuliers, jusqu'à 2 kg. Le Colissimo France Grand Public, jusqu'à 250 grammes, baisse par exemple de plus de 10% en passant de 5,5 euros à 4,9 euros. «Les envois de moins de 2 kg représentent 80% des volumes de colis envoyés par le grand public», rappelle La Poste.